

## Politique d'amortissement à compter du 1er janvier 2017- mise à jour au 22/09/2017 suite à valorisation par France domaine des biens mis à disposition du SIGDU :

## Matériel- Mobilier

		Biens	Biens				
Comptes 2017	Libellé Biens/nouveau libellé suite changement plan	avant 2009	à compter 2009	Matériel Informatique à compter 2010	Modification à compter 01/01/2014	Modifications présentées en CA le 10/07/2015 et le 27/11/2015	01/01/2017
2012	Frais de premier établissement		5				
203	Frais de recherche et de développement		5				
20531 2058	Logiciels (valeur >800 et durée > 1 an),acquis ou sous-traités Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3	3		7		
206	Droit au bail		5				
208	Autres immobilisations incorporelles		5				
215147	Installations techniques complexes/ Installations complexes spécialisées sur sol d'autrui acquises	10	10				
21547	Matériel acquis	10	10				mise en place du seuil de 500€HT à compter 01/01/2017
21557	Outillage acquis > à 800 ht	5	5			Mise en place du seuil de 800 ۈ compter de 03/2015	
21557	Outillages spécialisés (Ex tracteur, tondeuse autoportée, chargeuse pelleteuse)				10		
21567	Matériel d'enseignement/ matériel d'enseignement acquis				5		mise en place du seuil de 500€HT à compter 01/01/2017
21577	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis	10	5				
216	Collections	8	10				non amortissable suivant nouvelles normes
216	collections		20				non amortissable sulvant nouvelles normes
21827	Matériel de transport acquis	5	7				
218317	Matériel de bureau acquis	10	5				mise en place du seuil de 500€HT à compter 01/01/2017
21847	Mobilier acquis	10	10		10 tout mobilier < 800 OU > 800	y compris CHAISES (correction CA du 10/07/2015)	
2186	Emballages récupérables		3				
218327	Matériel informatique acquis	3					
218327	PC + écrans informatiques		5	5	5 Ecrans <800 OU>800		
218327	PORTABLES + IPAD		4	4	5 rajout IPAD		5
218327	SERVEURS		5	5	5		
218327	PERIPHERIQUES >800 € HT (écrans imputés sur 218771 quel que soit le montant à compter du 01/01/2013)			5	5		
218327	EQUIPEMENT RESEAU >800 € HT			5	5		
21887	Matériel divers (dont Vidéoprojecteurs et tableau blancs interactifs à compter 01/01/2013, téléphones, caméras numériques >500€HT mais aussi les matériels divers de cuisine, d'entretien des locaux )/Matériel divers acquis	10	6		6 Vidéoprojecteurs et TBI : sur compte 21887	5 ans à compter de 03/2015	mise en place du seuil de 500€HT à compter 01/01/2017 (existait depuis 03/2015 pour le 21888 regroupé avec 21887)

## **Immobilier**

	Rappel des dispositions adoptées en 2011 pour les biens immobiliers	Conseil d'administration du 17/06/2011.	
213156 213556 214157 214557	Fondations, constructions de sous-sol, structure, enveloppe extérieure, construction spéciale et démolition, aménagement du site	40	
213156 213556 214157 214557	Construction intérieure, escaliers, finitions intérieures, équipement, ameublement, électricité, portes automatiques	25	
213156 213556 214157 214557	Etanchéité, ascenseur,	15	
		Conseil d'administration du 29/11/2013.	
212556	Agencements , aménagements de terrains : nus/aménagés/bâtis	10	
		Conseil d'administration du 10/07/2015	
214557	Acquisition de bâtiments modulaires	10 ans	
		Conseil d'administration du 22/09/2017	Valorisation des forages et du Château d'eau par France DOMAINE
2138	Château d'eau	40 ans	
2138	Forages	40 ans	

pour mémoire

213156 bâtiments- ensembles immobiliers administratifs et commerciaux - mis à disposition
213556 installations générales , agencements, aménagement des constructions - ensembles immobiliers administratifs et commerciaux - mis à disposition
214157 bâtiments sur sol d'autrui - ensembles immobiliers administratifs et commerciaux - acquis (DEFLE-BATIMENTS MODULAIRES)
214557 installations générales , agencements, aménagement des constructions sur sol d'autrui - ensembles immobiliers administratifs et commerciaux- acquis (DEFLE-BATIMENTS MODULAIRES)